



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour la filière « viandes rouges » du 9 juin 2015 : Bruno Colin proposé à la présidence

Conformément au Code rural et de la pêche maritime, les membres du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viandes rouges (ruminants et équidés), ont été renouvelés par arrêté du 1^{er} juin 2015 pour les trois ans à venir. Les nouveaux membres du Conseil, réunis le 9 juin dernier, ont proposé au Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de nommer Bruno Colin, membre du collège du secteur coopératif agricole, à la présidence.

Conjoncture et situation des marchés en 2015

Filière bovine : reprise des exportations de brouards en 2015

Le début d'année 2015 se caractérise par la reprise des exportations vers la Turquie d'animaux jeunes de 160 à 300 kg destinés à l'engraissement. Plus de 18 000 têtes ont été commercialisées vers cette destination en quatre mois. Les expéditions des brouards les plus lourds (+ 300 kg) progressent légèrement vers l'Italie, mais sont en réduction vers l'Espagne.

Les prix des Limousins et des Charolais sur le marché français se redressent mais restent inférieurs à 2014.

En matière de viande bovine, on constate depuis le début de l'année une progression des abattages de vaches laitières. Les cours se redressent sans rattraper toutefois le niveau constaté à la même époque en 2014.

Les abattages de jeunes bovins se stabilisent. Pour les autres catégories d'animaux, la conjoncture reste difficile.

Filière ovine : en France, les abattages d'agneaux pour Pâques ont diminué en 2015 par rapport à l'an dernier. Les achats des ménages sont en recul de près de 10 % par rapport à 2014 sur la période janvier à mi-mai. Sur les cinq premiers mois de l'année, les cours des agneaux de boucherie ont légèrement progressé par rapport à 2014. On assiste toutefois depuis Pâques à une baisse saisonnière des prix plus forte que l'an dernier. Le même phénomène est constaté à l'échelon européen, avec des cours élevés avant les fêtes de Pâques mais un décrochage depuis.

Pour en savoir plus, consulter les notes de conjoncture de juin 2015 et les graphiques du diaporama projeté au Conseil : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

Investissements agro-alimentaires d'avenir : FranceAgriMer accompagne le dépôt des dossiers

En 2015, FranceAgriMer est l'un des opérateurs du Programme d'Investissement d'Avenir pour soutenir les projets stratégiques et innovants des filières agricoles et agro-alimentaires.

Deux appels à projets, mis en œuvre par FranceAgriMer, concernent la filière bovine :

- L'appel à projet « Reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe » ouvert jusqu'au 29 janvier 2016

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-viandes/Viandes-blanches/Aides/P3A-Reconquete-de-la-competitivite-des-outils-d-abattage-et-de-decoupe>

- L'appel à projet « Innovation et compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires »

<http://www.franceagrimer.fr/IAA/Aides/Investissements-d-Avenir-P3A/P3A-Innovation-et-competitivite-des-filiere-agricoles-et-agroalimentaires>

FranceAgriMer accompagne les opérateurs dans l'élaboration de leurs dossiers en amont.

Pour bénéficier des conseils et de l'aide de FranceAgriMer avant le dépôt des dossiers, deux adresses mail sont mises à la disposition des opérateurs :

- P3A.abattagedecoupe@franceagrimer.fr, concernant le premier appel à projet sur les abattoirs et les outils de découpe ;
- P3A.innovcomp@franceagrimer.fr pour le second appel à projet.

Il suffit d'adresser une présentation de 3 à 5 pages en format libre pour décrire le projet envisagé.

Après une première phase d'étude et de conseil préalable, les opérateurs dont le projet rentre dans le cadre des programmes d'aides pourront ouvrir un compte individuel et déposer leur dossier via le portail e-services de FranceAgriMer : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

Ce compte permettra aux opérateurs de suivre l'instruction de leur dossier.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 9 juin sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
